

Bulletin municipal

Le mot du Maire

Fidèle aux engagements pris, l'équipe municipale vous offre ce nouveau numéro de Nouvelles. Vous y retrouverez nos objectifs: entretenir, restaurer et valoriser notre belle commune, donner envie d'y habiter et d'y rester, de la découvrir et d'y revenir. Mais tout cela impose de respecter des règles de vie, notamment de circulation et de stationnement, où l'esprit citoyen de chacun doit pouvoir se mobiliser. Il nous faut pouvoir vivre ensemble de manière harmonieuse, habitants et visiteurs.

Hubert Barbieux

■ Vie municipale

Projections dans la basilique

Les médias s'en sont largement fait l'écho: jusqu'au 1^{er} mars, tous les soirs de 17h à 20h, il nous est proposé de découvrir "la basilique comme vous ne l'avez jamais vue". L'objectif est de détourner le lourd handicap que représente la grande bâche tendue devant les échafaudages pendant toute la durée des travaux, et de le transformer en une passionnante opportunité...

Le travail de la société "Arts graphiques et Patrimoine" ¹ était destiné à un public de spécialistes: il s'agissait de réaliser un "scan" complet de la basilique pour permettre de programmer les restaurations à y effectuer.

Mais pourquoi le grand public, privé par ailleurs du joyau de l'art gothique que constitue de chœur, ne pourrait-il apprécier de telles découvertes? C'est le défi un peu fou, lancé avec l'appui du Conseil général de l'Yonne et de la Fondation du Patrimoine, que la municipalité a voulu relever.

Cette projection a pu être réalisée en un temps record; elle constitue l'amorce d'une présentation plus complète, qui pourra être réalisée par la suite.

Ce sont certes des images inhabituelles, des "radios" de l'édifice, qui nous font découvrir les formes, les superpositions, les élévations...

Elles ne laissent pas indifférents ceux qui, à la tombée du jour, viennent les contempler. Elles surprennent quelques personnes par leur froideur, en réjouissent beaucoup d'autres par leur poésie dépouillée. Les uns apprécient le silence qui permet aux pierres seules de parler; d'autres regrettent l'absence d'une musique qui leur semblerait plus porteuse...

Quoi qu'il en soit, c'est un spectacle rare et bref, ne manquez pas cette occasion unique, et invitez-y vos amis et connais-



ces. Un petit secret pour mieux en profiter: une fois la nuit tombée, l'impression est beaucoup plus "magique"!

Merci aux donateurs qui ont permis cette réalisation - qui n'a rien coûté à la commune.

¹ qui a obtenu le prix 2015 "Patrimoine et innovation" - <http://artgp.fr>

Stationner à Vézelay: nouvelles dispositions

Depuis plus de 50 ans, les questions de stationnement et de circulation dans le bourg apparaissent, au fil des comptes rendus des Conseils municipaux, comme un serpent de mer, une quadrature du cercle récurrente et à jamais sans solution, et à laquelle notre municipalité a dû, à son tour, s'atteler, lors de la séance du 14 février 2015.

Quelques priorités font consensus; la mise en pratique, elle, est toujours plus complexe...

DES OBJECTIFS

- Améliorer le confort de stationnement des riverains, tout en les invitant à respecter les zones d'interdiction ou de limitation du stationnement.
- Limiter la circulation des véhicules dans le bourg.
- Pour cela: inviter les touristes à se garer sur les parkings en bas du village: *Amis touristes, visitez Vézelay à pied!*
- Inciter les personnes à revenir à Vézelay par la création de cartes de stationnement *longue durée*.
- Améliorer la voirie – notamment des parkings – et les services, et financer la navette pour une nouvelle saison.

POUR LES "LOCAUX"

La vignette "résidents" (5 € l'année) sera étendue à un plus grand nombre de communes. La liste est à l'étude: nouveau canton, communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan, communes proches du département voisin...

DES TARIFS DIFFÉRENCIÉS

Pour inciter les touristes à utiliser les parkings situés en bas du village, les tarifs seront très différenciés selon les lieux.

Les tarifs "doux"

Ils seront appliqués sur les parkings dits "du Clos" (à côté de la maison médicale) et "des Rueses" (sur la route de Clamecy, avec accès piéton direct sur la place du Champ-de-Foire).

Le tarif pratiqué sera uniquement à la journée: 5 € pour une voiture. Pour les camping-cars, il sera de 8 €, et ils n'auront pas le droit d'y rester la nuit.

Un tarif spécifique pour les autocars est encore à l'étude.

Les tarifs "moyens"

Ils concernent la place du Champ-de-Foire et le Cours Nouveau jusqu'au rempart nord.

Les tarifs y seront à l'heure ou à la journée:
1 h: 2,50 € - 2 h: 4,50 €
Journée: 7 €

Les tarifs "forts"

Ils concernent tous les parkings intra-muros, qui nécessitent de circuler dans le centre-ville.

Ces parkings seront facturés uniquement à l'heure: 3 €.

Places handicapées

Le stationnement est gratuit pour les personnes handicapées. L'installation de nouvelles places est à l'étude en divers lieux du bourg.

DES PROJETS

Plusieurs projets devraient pouvoir être réalisés d'ici cet été:

- Installation de barrières de péage à l'entrée des parkings du Clos et des Rueses, pouvant recevoir les cartes bancaires ou la monnaie.
- Équipement progressif d'autres horodateurs pour qu'ils permettent les paiements par cartes bancaires.
- Création d'une carte de stationnement *longue durée* pour tous ceux qui le souhaitent (hors secteurs "locaux"), donnant un accès illimité aux parkings situés en bas du village. En attendant, les cartes hebdomadaires à 10 € continuent à avoir cours.
- Création de zones réservées aux habitants de Vézelay.

Tous ces projets sont liés à un certain nombre de contraintes techniques, qu'il nous faut étudier attentivement pour les mettre en œuvre de façon sûre et efficace.

DES QUESTIONS

Un certain nombre de sujets restent en suspens, et doivent encore trouver des solutions. Ainsi, le stationnement des clients des hôtels situés dans le haut du village. N'hésitez donc pas à contacter la mairie pour faire part de vos remarques et suggestions.



■ Vie municipale

Acquisition du terrain rue du Château

Comme annoncé dans "Nouvelles" de décembre dernier, la municipalité a acquis, avec l'aide de l'État, du Conseil général et de la Région, le grand terrain situé rue du Château, face au côté sud de la basilique. Ce magnifique espace est désormais la propriété de tous les Vézéliens.

À l'issue de la séance du Conseil municipal du 14 février, les élus et les personnes qui étaient venus y assister ont eu la possibilité d'en faire la visite.

Madame la Sous-Préfète, de passage dans nos murs, est venue nous y rejoindre, et avec elle, sous une pluie battante et un vent violent, nous avons découvert la beauté du lieu, et ses trésors cachés : la cave d'eau avec ses quatre piliers, les caves voûtées dont on dit que l'une ouvre sur un souterrain...

Avant de pouvoir ouvrir complètement cet espace au public, un certain nombre de travaux de sécurisation vont devoir être réalisés. Mais comme promis, la municipalité n'attendra pas qu'ils aient abouti pour offrir aux Vézéliens qui le désirent la possibilité de le découvrir et de se l'approprier. Dès que les conditions météo seront suffisamment sûres, une date vous sera proposée.



Le site internet est en ligne

Après plusieurs mois de travail de la commission *communication* et l'aide de la société *d2communication*, le site internet de la commune a enfin vu le jour.

Son adresse : www.vezelay.fr

Habitants de Vézelay et visiteurs peuvent y découvrir des infor-

mations variées, comme les horaires de la poste ou de la mairie, les manifestations culturelles, les dates des collectes d'ordures ménagères, les menus de la cantine, l'agenda municipal, les comptes rendus de Conseil municipal, les coupures d'eau...

Une lettre d'information – ainsi que la version informatique de *Nouvelles* – sera régulièrement envoyée par mail à ceux qui la demanderont (colonne de gauche du site).

Bonne visite!

contact@vezelay.fr



Tout arrive... même l'abribus et les bancs !

La première découverte des nouveaux élus qui ont accepté de prendre en charge la commission "Cœur de village", ce fut la patience. Rien, à Vézelay, ne peut se faire rapidement, il faut passer par les divers paramètres liés au secteur sauvegardé, les demandes d'autorisations... Mais la ténacité permet d'arriver à bout de toutes les difficultés, et ces contraintes sont avant tout un atout pour la préservation de Vézelay

Donc, l'abribus de la place du Champ-de-Foire est installé. Il n'a pas encore sa couleur définitive, son emplacement n'est pas encore idéal, mais il a le mérite d'être là, et de pouvoir protéger les jeunes qui attendent le car scolaire, ou les usagers des navettes vers Sermizelles ou Montbard.

Et les trois bancs de pierre, prévus depuis déjà plusieurs mois, sont en cours d'installation au bord des rues Saint-Etienne et Saint-Pierre, pour permettre à ceux qui le souhaitent de faire une halte dans la montée.



Dans vos agendas



Les travaux de la basilique : chœur, crypte, chevet, avancent comme prévu ; et il est temps, après la présentation qui en a été proposée le 4 juillet dernier, de permettre à tous les Vézéliens d'en découvrir l'avancement.

C'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous, avec l'architecte chargé du chantier, **samedi 21 mars à 14 h** à l'entrée de la basilique, pour une visite détaillée et expliquée. Pour une bonne organisation, merci de vous inscrire à la mairie : 03 86 33 24 62 – contact@vezelay.fr



Samedi 28 février à 15 h ; Vézelay s'enflamme à la salle des fêtes de la mairie. Présentation par l'association du nouveau son et lumière et accueil de nouveaux bénévoles.

Samedi 28 février à 21 h : Concert gratuit - Codex Calixtinus, à la Cité de la Voix, organisé par l'Association des Amis et Pèlerins de Saint-Jacques de la Voie de Vézelay.

Samedi 14 mars de 16 h à 21 h : Samedi gras à l'auberge de jeunesse, organisé par le comité des fêtes. Renseignements : 03 86 33 75 62. Fête déguisée, boissons, crêpes, gaufres, animation musicale, atelier maquillage...

Du vendredi 20 au dimanche 22 mars : Concerts (gratuits et payants) - **Happy Birthday J.-S. Bach** à la Cité de la Voix. Informations et billetterie : 03 86 94 84 30.

Samedi 28 mars à 20 h 30 : Rendez-Vous littéraire au Café, au SY bar La Terrasse, avec *Les Rendez-vous du lire et de l'écrire*.

Vendredi 3 avril à 18 h 30 : soirée littéraire à la Maison Jules Roy, organisée par *Les Rendez-vous du lire et de l'écrire*, avec Jean-Pierre Cannel.

Dimanche 12 avril : vide-greniers organisé par *Vézelay s'enflamme* au profit de l'association.

Samedi 18 avril : Assemblée générale de l'association-fondation Zervos.

Samedi 18 avril : soirées littéraires à 20 h 30

- autour du livre de Jacques Lacarrière : *Ce bel et vivace aujourd'hui*, avec l'association *Convergences*.

- *Lire et écrire en prison*, avec *Les Rendez-vous du lire et de l'écrire*, au SY bar La Terrasse.

Vendredi 23 et samedi 24 avril : mini-Festival du court-métrage documentaire. Projection de films pédagogiques anciens. Le vendredi : séances pour les scolaires, et le samedi : tout public. Organisé par la mairie. Entrée libre.

Direction de la publication : Hubert Barbieux, assisté de l'équipe communication

